



16.COM

unesco

Patrimoine culturel
immatériel

Session d'information et d'échange

En ligne

10 décembre 2021, 14h00 – 15h00

**Seizième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel
immatériel**

13 - 18 décembre 2021

- **Lundi 13 décembre au samedi 18 décembre, 10h15 – 17h15 (heure de Paris) avec une heure de pause**
- **En ligne (Zoom + retransmission sur le site internet de la Convention)**



- Échange informel du Bureau du Comité
 - Option A. une réunion en présentiel réduit
 - Option B. une réunion entièrement en ligne



- Option B. Réunion entièrement en ligne
- Tous les points de l'ordre du jour provisoire
- Calendrier avec une session quotidienne de six heures ajustée pour tenir compte du décalage horaire entre les membres du Comité

- 24 États parties
- Élus par l'Assemblée générale selon les principes de représentation géographique équitable et de rotation
- Mandat de quatre ans
- Tous les deux ans, l'Assemblée générale renouvelle la moitié des membres.



Groupe I

Pays-Bas	2018-2022
Suède	2020-2024
Suisse	2020-2024

Groupe II

Azerbaïdjan	2018-2022
Tchéquie	2020-2024
Pologne	2018-2022

Groupe III

Brésil	2020-2024
Jamaïque	2018-2022
Panama	2020-2024
Pérou	2020-2024

Groupe IV

Chine	2018-2022
Japon	2018-2022
Kazakhstan	2018-2022
République de Corée	2020-2024
Sri Lanka	2018-2022

Groupe V(a)

Botswana	2020-2024
Cameroun	2018-2022
Côte d'Ivoire	2020-2024
Djibouti	2018-2022
Rwanda	2020-2024
Togo	2018-2022

Groupe V(b)

Koweït	2018-2022
Maroc	2020-2024
Arabie saoudite	2020-2024

Président:

M. Punchi Nilame Meegaswatte (Sri Lanka)

Vice-Présidents:

Suède, Tchéquie, Brésil, Djibouti et Arabie saoudite

Rapporteur:

Mme Jun Takai (Japon)

Le Bureau se réunira tous les jours à partir du mardi 14 décembre de 9h30 à 10h00

Documents de travail (LHE/21/16.COM/X):

→ requièrent une décision du Comité

Documents d'information (LHE/21/16.COM/INF.X):

→ ne requièrent aucune décision

Numérotés en fonction du point à l'ordre du jour

Documents mis en ligne le 15 novembre
(4 semaines avant le Comité)

<https://ich.unesco.org/en/16com>

<https://ich.unesco.org/fr/16com>

Les participants qui souhaitent participer activement doivent s'inscrire via Zoom.

Les délégations sont invitées à limiter le nombre de personnes simultanément connectées sur Zoom :

- Membres du Comité : un maximum de cinq personnes connectées simultanément ;
- États parties non membres du Comité : un maximum de trois personnes connectées simultanément ;
- Autres observateurs : un maximum d'une personne connectée à tout moment.

Seuls les intervenants autorisés par le Président peuvent prendre la parole **pendant 2 minutes**.

Débat général

La priorité est donnée aux membres du Comité

Ensuite les observateurs (États parties, États non parties, organisations intergouvernementales, organisations non gouvernementales, etc.)

Adoption des décisions

Seuls les membres du Comité peuvent intervenir

Article 22.4:

Adoption des décisions concernant les candidatures, propositions et demandes

Les États soumissionnaires, qu'ils soient membres du Comité ou non, ne pourront prendre la parole que pour fournir des informations en réponse aux questions posées par des membres du Comité.

Le consensus est favorisé

En cas de vote:

- Chaque État membre a un vote
- Décisions prises à la majorité simple
- Quelques décisions requièrent une majorité des deux tiers:
 - Modification ou suspension du Règlement intérieur
 - Convocation d'une session extraordinaire du Comité
 - Amender, supprimer ou ajouter des points à l'ordre du jour

Il est demandé aux États parties souhaitant soumettre des amendements d'utiliser le formulaire approprié et de l'envoyer par courriel à

ICH-amendments@unesco.org

 unesco	Sixteenth session of the Intergovernmental Committee for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage UNESCO Headquarters, Paris 13 to 18 December 2021 Seizième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel Siège de l'UNESCO, Paris Du 13 au 18 décembre 2021
---	---

DRAFT AMENDMENT

(to be submitted to ICH-amendments@unesco.org)

(à soumettre à ICH-amendments@unesco.org)



Amendment to Draft Decision / Amendement au projet de décision

16.COM _____

Lundi 13 décembre

1

Ouverture

2

Adoption de l'ordre du jour

3

Observateurs

4

Adoption du compte-rendu de la quinzième session du Comité

Rapport par le Président du Comité sur les activités du Bureau

5.b

Rapport du Secrétariat sur ses activités (de janvier 2020 à juin 2021)

Lundi 13 décembre

6

Modification du nom d'un élément inscrit

7

Rapports des États parties

7.a

Examen des rapports des États parties sur l'état actuel des éléments inscrits sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente

7.b

Examen des rapports du premier cycle de rapports périodiques sur la mise en œuvre de la Convention et sur l'état actuel des éléments inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité des États parties d'Amérique latine et des Caraïbes

Mardi 14 décembre

7.c

Examen des rapports des États non parties sur l'état actuel des éléments inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

7.d

Rapports des États parties sur l'utilisation de l'assistance internationale du Fonds du patrimoine culturel immatériel

8

Rapport de l'Organe d'évaluation sur ses travaux en 2021

- Les membres du Comité souhaitant débattre ou proposer des amendements concernant un projet de décision, sont invités à en informer le Secrétariat d'ici mardi 14 décembre à 8h00 (heure de Paris) en envoyant un courriel à **ICH-amendments@unesco.org**.
- Les États parties ayant des éléments inscrits peuvent prendre la parole ou montrer une courte vidéo après inscription : **ceci ne doit pas dépasser 2 minutes**.
- Les États parties souhaitant montrer une courte vidéo doivent l'envoyer via transfert de fichiers (UNESCO filedpot ou <http://WeTransfer.com> par exemple) le **11 décembre au plus tard** à **ichmeetings@unesco.org**, en mettant en copie M. Hugues Sicard (h.sicard@unesco.org)

Mardi 14 décembre

8.a

Examen des candidatures pour inscription sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente

8.b

Examen des candidatures pour inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Mercredi 15 décembre – Jeudi 16 décembre

8.b

Examen des candidatures pour inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Jeudi 16 décembre

8.c

Examen des propositions au Registre de bonnes pratiques de sauvegarde

8.d

Examen des demandes d'assistance internationale

8

Rapport de l'Organe d'évaluation sur ses travaux en 2021

19

Demande d'examen de la candidature « Soupe au giraumon » par Haïti

Vendredi 17 décembre

9

Rapport du forum des organisations non gouvernementales

10

Évaluation par IOS (2021) de l'action de l'UNESCO dans le cadre de la Convention de 2003

11

Suivi des éléments inscrits sur les Listes de la Convention

12

Fonds du patrimoine culturel immatériel : contributions volontaires supplémentaires et autres questions

Vendredi 17 décembre

13

Projet de plan pour l'utilisation des ressources du Fonds du patrimoine culturel immatériel en 2022–2023

14

Réflexion sur les mécanismes d'inscription sur les Listes de la Convention et proposition de révisions connexes des directives opérationnelles

Samedi 18 décembre

14

Réflexion sur les mécanismes d'inscription sur les Listes de la Convention et proposition de révisions connexes des directives opérationnelles

15

Accréditation de nouvelles organisations non gouvernementales et examen des organisations non gouvernementales accréditées

16

Établissement de l'Organe d'évaluation pour le cycle 2022

3 sièges vacants:

- **GE III – Organisation non gouvernementale**
- **GE IV – Organisation non gouvernementale**
- **GE V(b) – Expert**

Heure du vote	Membres du Comité	Heure du vote	Membres du Comité
13h20 – 13h25	Azerbaïdjan	13h40 – 13h45	Maroc
	Botswana		Pays-Bas
	Brésil		Panama
13h25 – 13h30	Cameroun	13h45 – 13h50	Pérou
	Chine		Pologne
	Côte d'Ivoire		République de Corée
13h30 – 13h35	Tchéquie	13h50 – 13h55	Rwanda
	Djibouti		Arabie saoudite
	Jamaïque		Sri Lanka
13h35 – 13h40	Japon	13h55 – 14h00	Suède
	Kazakhstan		Suisse
	Koweït		Togo

Samedi 18 décembre

17

Date et lieu de la dix-septième session du Comité

18

Élection des membres du Bureau de la dix-septième session du Comité

19

Questions diverses

5.a

Rapport du Comité à l'Assemblée générale sur ses activités (de janvier 2020 à décembre 2021)

20

Adoption de la liste des décisions

21

Clôture

